

02 fév 2018 -15:38

Appartient à [Conseil des ministres du 2 février 2018](#)

Présidence belge de l'Union Benelux

Le Conseil a pris acte d'une note du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders à propos de la présidence belge de l'Union Benelux.

L'année 2018 sera une année importante pour le Benelux : le Traité instituant l'Union Benelux a été signé il y a 60 ans. Depuis lors, la coopération entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg est devenue une évidence et n'a fait que s'intensifier à l'intérieur et en dehors des institutions Benelux. Voici dix ans qu'un nouveau traité a vu le jour pour actualiser la coopération Benelux. Cette même année, la coopération avec la Rhénanie du Nord-Westphalie fut ancrée dans une déclaration politique.

La Belgique souhaite, pendant sa présidence, donner une nouvelle impulsion à la coopération entre les trois pays. Le fil conducteur de la présidence belge sera le Plan annuel 2018, le Programme de travail commun 2017-2020 et la Déclaration commune du Sommet Benelux (La Haye – 8 novembre 2017). La présidence belge souscrit pleinement au fil rouge du Plan annuel 2018, à savoir un Benelux numérique et durable. Pour la Belgique, le Benelux est le terrain de prédilection pour jouer un rôle de laboratoire dans ce domaine et tracer des lignes directrices qui peuvent faire autorité dans l'Union européenne.

La présidence belge souhaite également soutenir en particulier l'initiative du Secrétariat général Benelux tendant à poser des jalons concrets dans la coopération avec la France et les régions françaises, sur le modèle de la Rhénanie du Nord-Westphalie. L'approfondissement du marché intérieur est également une mission de choix pour le Benelux, vu la très forte imbrication des économies des trois pays. Pendant sa présidence, la Belgique privilégiera les thèmes du transport durable, de la transition énergétique et de l'e-gouvernance

Enfin, sous sa présidence, la Belgique veut franchir de nouvelles étapes au niveau de la coopération policière, de la gestion de crise et de la lutte contre les catastrophes, de l'asile et de la migration, de la lutte contre la fraude sociale et le dumping social et de la sécurité routière.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>